

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

JFG/MCH

SEANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2005

N° 12 B

OBJET :

**BRANCHEMENTS
PARTICULIERS NEUFS -**

**Eau potable et assainissement
- Marché à bons de
commande - Autorisation
donnée au Maire de signer le
marché avec l'entreprise
SOCATRA**

Présents : M. BERTRAND Jean-Michel, Député-Maire ;
M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES (à partir de la
question n°13), MM. FROMONT, LEPELTIER, Mme LAUGEL,
M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, WITTMANN, Adjoints ;

Mme BOZON, M. BRAYARD, Mme CHAMPEL, M.COURTIEUX, M
DEBAT (à partir de la question n°4), Mme DOMINJON-STENGER, M.
DORE, Mme DUTHU, MM GAUTHERET, LACROIX, LE MAOUT, Mme
MAYER, MM. MAZUY, MORNET, Mme MOTTA, Mme PERRET, M.
PERRIOD, M. PRITZY, Mmes SAINT-ANDRE, TOWNSEND-GIRARD,
ZILLER

Excusés : Mme DESFARGES (jusqu'à la question 12j M FROMONT), M
BERNIGAUD (M LEPELTIER), Mme JEAN-LOUIS (Mme WITTMANN),
Mme BRENDEL (M MORNET), M CAILLAT (Mme BOZON), Mme CLAME
(M COURTIEUX), M DEBAT (jusqu'à la question 3 Mme SAINT ANDRE),
M FEILLENS (M BRETON), Mme NOLL (Mme MAYER), M PARAMELLE
(M PRITZY), Mme PONS-LAMOITTE (M MOREL-LAB), M RODET (Mme
CHAMPEL), Mme VEILLEROT

Secrétaire de séance : M. MAZUY

Rapporteur : M le Maire

EXPOSE

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée le 9 septembre 2005 pour la dévolution des travaux de branchements particuliers neufs dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Après ouverture des plis le 10 octobre dernier, le choix de la Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 7 novembre, s'est porté sur l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par l'entreprise SOCATRA.

En conséquence, il est demandé à l'assemblée d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, pour lequel les seuils sont fixés à 340 000 € HT et 1 360 000 € HT pour la durée du marché, à savoir 3 ans.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

VU la décision de la Commission d'appel d'offres dans sa séance du 7 novembre 2005,

VU les articles 33, 57 à 59 et 72 du Code des Marchés Publics,

A l'Unanimité (42 voix)

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer au nom et pour le compte de la Ville le marché à intervenir avec l'Entreprise SOCATRA, 26 Avenue de Verdun à 01640 JUJURIEUX, pour un montant de 589 262 € HT pour la réalisation des branchements particuliers en eau et assainissement.

PRECISE que le financement de ces travaux est prévu sur les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, en section de fonctionnement, article 604 Achats d'études et prestations de service.
